

Groupe : Louise Avon , Jean-Michel Debrat, Michel Didierlaurent, Olivier Lafourcade ,  
Hubert Loiseleur des Longchamp, Aurélie Sers,

**Le développement à l'épreuve des cultures et des religions**  
**Collège des Bernardins – Département Economie & Société**

**Acteurs multiples situations complexes, pour quel développement ?**

Les politiques de développement croisent sur leurs routes les subtilités cachées des phénomènes culturels et religieux. Alors que chacun pense parler un langage commun et partager des objectifs mobilisateurs, la réalité fait ressortir que les mots n'ont pas le même sens et qu'il existe des motivations profondes pouvant contrarier des finalités en apparence acceptées par tous. C'est le combat entre l'arithmétique et le pouvoir de l'esprit, entre la science économique et les croyances, entre le démontrable et la tradition. Il serait plus simple d'écarter ces croyances, religions et traditions pour se concentrer sur le raisonnement, le calcul et les objectifs chiffrés. Surtout quand ils sont financés par des prêteurs qui demandent un retour sur investissement visible et mesurable.

Le soft power bloque la route toute droite construite pas les développeurs, et indique des déviations inattendues mais adaptées à des terrains inconnus des acteurs extérieurs. Il faut faire un effort supplémentaire pour écouter, comprendre et intégrer ces phénomènes naturels pour les uns, étrangers pour les autres. Tout l'enjeu consiste à reconnaître que cette dimension culturelle et religieuse est un atout considérable dans l'acceptation des politiques de développement et dans leur mise en œuvre.

La culture et la religion sont consubstantiels aux hommes, et ils doivent être connus et pris en compte. Cette démarche est difficile pour un monde moderne et - soi-disant - développé qui s'appuie plus sur la science que sur la religion et recherche des assurances matérielles plutôt que des aspirations non mesurables.

Après une réflexion méthodologique sur les termes et paradigmes du concept de développement, le présent travail décrit l'état des lieux du face à face entre développement et culture/religion, avant de proposer des solutions très concrètes. L'objectif est que les acteurs du développement deviennent plus familiers de phénomènes qui sont intournables, sans provoquer un embarras paralysant dans la recherche de leurs objectifs.

**I/ TERMES et PARADIGMES**

*Le développement*

Le terme « développement » a été employé dans le milieu du XXème siècle pour signifier la trajectoire future des pays « sous-développés », selon l'expression de Harry Truman. Les Nations-Unies naissantes après le deuxième conflit mondial organisaient dès 1947 à La Havane la première « Conférence sur le commerce et l'emploi », l'idée dominante alors étant que les pays « sous-développés » réaliseraient les progrès économiques leur permettant de rattraper les pays prospères, grâce à une sorte de mimétisme du capitalisme libéral. La guerre froide apporta rapidement dans ce débat une mise en concurrence idéologique et politique, partageant le « Tiers-Monde » en adepte soit du capitalisme libéral, soit du marxisme tel qu'il s'était édifié en Union Soviétique.

Cependant, sur tous les continents, les débats et les études dépassaient l'approche purement économique de la question dont s'étaient saisis anthropologues, sociologues et même théologiens, les trois disciplines pouvant être le fait d'une personne ou d'un groupe tel que « Economie et Humanisme », créé dès 1941 par Joseph-Louis Lebreton. La Revue du même nom qu'il fonde en 1942 en ralliant la collaboration de personnalités diverses et éminente comme François Perroux, Henri Desroche, Gustave Thibon, repose sur la volonté d'allier la rigueur d'analyse et l'engagement éthique ; sa méthode consiste à privilégier l'observation sur le terrain en étudiant toutes les composantes du développement des sociétés, de l'échelle territoriale à l'échelle mondiale : l'observation doit fonder la théorie et, par suite, l'action. Ce qu'il écrit en introduction de son ouvrage « le drame du siècle » écrit en 1960 n'a rien perdu de son actualité :

*« Il s'agit pour nous de contraindre à la réflexion les pays dominants de l'Ouest et de l'Est et de les aider à comprendre qu'ils ne peuvent continuer, sans folie et sans crime, de rester sur des positions dépassées, ne correspondant plus ni à la réalité historique, ni à l'attente universelle. Le problème qui se pose au monde est, précisément, celui d'une nouvelle civilisation. (...) L'humanité riche est avare, l'avarice consistant à désirer plus que le nécessaire, et la contagion de cette avarice gagne rapidement les peuples pauvres. Un monde avare ne peut être qu'un monde divisé, éthiquement sordide, en course vers la barbarie. L'Occident, préoccupé exclusivement de soi, est en train de devenir barbare. »* L'auteur s'appuie sur ses observations faites dans de nombreux pays, ce qu'il appelle « *notre douloureux cheminement à travers la misère* », notamment en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie, ainsi que sur les statistiques des Nations-Unies. Il ajoute : « *Loin de nous jeter dans le désespoir, notre patiente enquête nous a montré que l'humanité, malgré le terrible poids de ses routines et de ses préjugés, est en recherche d'une solution universelle de caractère fraternel. Il faudrait, somme toute, peu de pas en avant des uns et des autres pour que cette solution apparaisse. Notre devoir était de contribuer à les provoquer.* »

La projection sur toute société, toutes populations, tout Etat, du « modèle » occidental que supposait le dogme du « rattrapage » s'est rapidement avérée inopérante, malgré l'élaboration des politiques d'aide au développement. Celles-ci, intervenant dans le contexte des décolonisations, n'étaient évidemment pas dénuées d'intentions politiques, et promouvaient le rôle des Etats comme acteur principal du développement, sans se départir d'une approche mettant la croissance économique au premier rang des objectifs à atteindre.

Le « développement » n'existe pas en lui-même, il est toujours relatif à un ou des « objets » plus ou moins complexes. Dans sa forme verbale première, l'expression est réflexive : « se » développer, qui montre clairement que c'est à partir d'un donné, que l'on peut appeler patrimoine, que se produit le développement d'un être vivant (végétal, animal, humain) subsistant dans un milieu avec lequel des échanges se produisent.

Ainsi, le concept de développement s'applique à une multitude de réalités du monde vivant. Il est l'expression de la vie, dans le temps et dans l'espace, des transformations que connaissent aussi bien les végétaux que les animaux ou les êtres humains qui se développent et restent eux-mêmes tout en acquérant des capacités et des caractéristiques nouvelles au contact de leur environnement.

La graine de baobab tombée en terre se développe et devient un arbre qui ne peut être qu'un baobab, selon des lois physiques et chimiques. Il s'agit bien de développement et ce simple exemple illustre déjà la complexité de notre sujet car les êtres « se » développant bénéficient de multiples apports extérieurs selon des processus difficiles sinon à décrire, du moins à quantifier. L'étude des relations entre les végétaux et toutes les autres espèces vivantes est essentielle aujourd'hui pour la compréhension de ce que l'on appelle le « développement durable ». Déjà, en 1951, Josué de Castro, médecin, géographe Brésilien, écrivait dans son ouvrage « Géopolitique de la faim » :

*« Il ne faut pas sous-estimer la puissance de développement du monde végétal qui est seul capable d'élaborer les protéines en utilisant l'azote du sol, le carbone de l'air, d'autres éléments du milieu ambiant et en les combinant sous l'action énergétique de la lumière du soleil. Seules les plantes sont capables de ce miracle de création, les animaux, bien que doués d'une vie beaucoup plus intense, ne possèdent pas le secret magique de la création de la matière vivante au moyen des éléments inorganiques. Pour cela même, l'homme et les autres animaux dépendent toujours du monde végétal pour leur existence ».*

Cet expert en nutrition, écrivant sur « le dilemme brésilien : pain ou acier », dénonçait les causes sociales et politiques de la faim dans le monde car dans les années 50 la communauté internationale s'est d'abord mobilisée pour faire face aux crises alimentaires dramatiques, en particulier en Asie. Ce n'est que plus tardivement que le slogan onusien de la « lutte contre la pauvreté » a voulu prendre en compte, comme étant liées entre elles les problématiques d'éducation, de santé et d'alimentation, après que de rudes débats dominés par les démographes et les économistes aient mis à mal les positions de la majorité des responsables politiques et religieux notamment du « Tiers-Monde ».

Le « développement », pour les pays et pour leurs habitants, c'est non seulement la possibilité de survivre à la famine et aux maladies, mais aussi de se projeter dans l'avenir. Les appellations de « pays en voie de développement », puis de « pays en développement » et encore « pays émergents » qui se distinguent eux-mêmes des « pays les moins avancés » illustrent l'embaras du discours convenu dans les enceintes internationales. La conséquence en est d'établir toujours plus de distances entre les uns et les autres en prétendant réserver des « conditionnalités » spécifiques, avantageuses ou non, à chaque catégorie. JL Lebret s'excusait presque du vocabulaire en cours à son époque : *« il va de soi que quand nous parlons de pays avancés et de pays sous-développés, nous nous plaçons au plan technique et économique et n'entendons pas faire une comparaison entre des civilisations. »*

Nous considérons dans notre étude que le terme « développement » s'applique aux sociétés vivant sur un territoire donné, porteuses d'une histoire et s'organisant dans un contexte géopolitique marqué par des jeux de puissances. C'est ce développement aux multiples facettes, que nous examinons en tant que phénomène complexe fait d'interactions entre individus et groupes, institutions et Etats. Ce développement, n'est pas l'effet d'une mécanique, d'une recette dont on serait assuré des résultats pourvu que les ingrédients soient correctement choisis et mitonnés. Parce qu'il s'agit des humains et de leur façon de vivre ensemble, le rôle de la liberté humaine reste essentielle. En effet, on peut considérer que l'exercice de la raison et de la liberté de chacun se combinant avec le patrimoine génétique et culturel reçus ont un rôle déterminant dans le développement. C'est cette dynamique qui fait échapper les groupes sociaux à l'immobilisme qui ne peut conduire qu'à la mort. La raison et la liberté qui sont des capacités de contestation et d'invention rendent possible la résolution des conflits, même s'ils ont pu contribuer à les créer, afin que la société considérée trouve les solutions pour la survie du groupe.

L'importance prise par les sciences humaines (anthropologie, ethnologie, sociologie, etc..) au XXème siècle a contribué à éclairer en partie les multiples ressorts du développement en forgeant des outils méthodologiques facilitant la description des comportements sociaux. Les querelles de doctrines entre spécialistes (Levi Strauss, Balandier...), restent nombreuses mais ce n'est pas le lieu ici d'en rendre compte.

Au « Sommet du millénaire » en 2000 les Nations-Unies ont fixé huit « objectifs du développement » devant être atteints en quinze ans, déclinés par secteur d'activité facilement quantifiable, sauf un, le dernier, intitulé : « faire advenir un partenariat mondial pour le développement » dont il suffit de citer le dernier sous-alinéa : « instaurer un système commercial et financier juste, fondé sur des règles prévisibles, non discriminatoires. » C'était si ambitieux, pour ne pas dire prétentieux ou hypocrite, que cet objectif a disparu de la liste des dix-sept « objectifs du développement durable » adoptés par l'Assemblée générale des Nations-Unies en 2015.

Ces nouveaux engagements exigent des politiques publiques mises en œuvre par tous les Etats, riches ou pauvres, pour mettre fin à la destruction abusive des ressources de la planète ; suffiront-ils à garantir un juste partage de ces ressources ?

*« Le développement, au sens large, c'est l'amélioration généralisée du niveau de vie, du bien-être et de la liberté de la population ».* Par cette affirmation, Jean Drèze et Amartya Sen (revue *Projet* n°338, 2014) prennent en compte des facteurs moraux et culturels trop souvent absents dans les analyses des économistes. En intégrant la liberté dans les critères de développement il n'est plus possible d'ignorer les champs privilégiés dans lesquels elle s'exerce : la culture et la religion.

Examinant le cas de l'Inde qui, malgré vingt ans de croissance rapide reste l'un des pays les plus pauvres puisqu'elle est championne du monde de la malnutrition infantile, J. Drèze et A. Sen soulignent que « la croissance peut-être très utile au développement, mais celui-ci exige aussi la mise en œuvre de politiques publiques afin que les fruits de la croissance soient largement partagés et que-facteur très important- les recettes publiques ainsi engendrées soient utilisées efficacement au service de la santé, de l'éducation, et d'autres services sociaux ». Ils relèvent que le sort des « laissés pour compte » victimes des plus grandes injustices reflète les inégalités de classe, de caste et de genre.

Ainsi, comprendre correctement ce qu'est le développement des pays et des sociétés, exige une attention particulière à ces sources de valeurs que sont, pour les êtres humains, la culture et les croyances ou les religions.

### *Culture*

Le terme « culture » porte des connotations différentes selon l'article qui le précède : la culture, une culture, les cultures.

Le philosophe Rémi Brague, invité à prononcer une conférence dans la Cathédrale Notre-Dame de Paris le 14 février 2016 sur le sujet : « qu'est-ce que la culture ? » opérait ces distinctions, soulignant que le mot « culture n'est plus réservé aux goûts d'une élite, mais se rapporte aux habitudes en vigueur dans un milieu donné ». Ainsi il s'agit d'un « savoir », puisque cela s'apprend, qui consiste à être capable de s'orienter dans la société et dans le monde, d'acquérir les codes permettant de se repérer. Mais elle ne se réduit pas à un savoir, sa définition et son usage introduit l'idée de valeur, c'est-à-dire, une connotation morale. La définition de R. Brague, selon ses propres termes « englobe tout le domaine où l'on peut distinguer une bonne et une mauvaise manière de s'y prendre » et c'est le langage qui est le support de tout ce qui est culturel.

Parce qu'elle participe d'une manière essentielle aux relations entre les personnes, la culture est au fondement de toute cellule sociale en tant que patrimoine transmissible entre générations. Elle peut être porteuse d'une vision symbolique de l'univers, conception organisée par un récit des liens entre les personnes et le monde, comme l'est la culture du peuple Dogon au Mali. Elle rend possible l'articulation entre la liberté et la raison, dans l'ensemble des relations entre les personnes ayant ainsi un impact politique. Soudiata Keita, fondateur de l'empire Mandingue a rédigé au XIII<sup>ème</sup> siècle ce qui peut être considéré comme une déclaration des droits de l'homme, la Charte du Mandé. Celle-ci abolissait notamment l'esclavage et déclarait solennellement les hommes libres et égaux :

*« Une vie n'est pas plus ancienne ni plus respectable qu'une autre vie ; que nul ne s'en prenne gratuitement à son voisin, que nul ne cause du tort à son prochain, que nul ne martyrise son semblable ; pratique l'entraide ; veille sur la patrie... »*

La culture n'est pas une réalité figée. Elle possède une dynamique qui lui est fournie par l'échange permanent auquel elle préside. Ainsi, elle s'enrichit par la connaissance et se transforme par les usages que l'on en fait, créant des marges de liberté. Car la culture permet à l'individu d'être reconnu au sein d'un groupe social dans lequel chacun retrouve en l'autre un peu de soi-même. Chaque personne a en effet besoin de « reconnaissance » pour devenir capable d'agir pour lui-même et pour les autres. Il s'agit bien ici de réciprocité et donc de mouvement collectif par lequel la culture s'élabore et se propage.

« *La culture peut nous aider à ne plus être des étrangers les uns pour les autres* » disait l'écrivain et poète Belge Colette Nys-Mazure au lendemain des attentats de Bruxelles, ajoutant : « *la poésie, face à ces drames, ne doit pas être un refuge, certainement pas, mais plutôt un ancrage* ».

Les cultures, selon R. Brague, sont des systèmes de différences introduites par des règles : règles des unions matrimoniales, de l'accession au pouvoir, de la répartition des tâches etc... Les rencontres entre groupes de culture différentes, c'est à dire qui sont régis par des codes non semblables provoque des tensions qui peuvent évoluer soit vers l'acceptation réciproque dans une relation qui profite à chacun (commerce) et qui sera régie par de nouvelles règle communes, soit par le conflit et la domination du plus fort (édification des empires, colonisation...) ; dans les deux cas, il n'y a pas de fin au processus d'échange déclenché par la rencontre ; en s'adaptant, les cultures qui s'entrechoquent s'enrichissent et se développent. Les valeurs dont elles sont porteuses peuvent être des éléments de résistance au changement, en fonction de la cohésion du groupe social. Beaucoup d'échecs techniques de projets de « développement » sont dus à la méconnaissance de ces valeurs et de la façon dont elles sont observées.

### *Religion*

Les religions font partie de la culture qui permet leur transmission. Leur rôle social est affirmé dans le terme même, d'origine latine signifiant « relier » ; une religion relie les croyants entre eux par une adhésion commune à une représentation de la transcendance ou d'une cosmogonie à partir de questionnements d'ordre métaphysique sur l'origine de l'Homme et de la vie et donc, aussi sur la mort et la finitude. Les croyances, les philosophies, les sagesses sont le substrat des religions mais certaines en appellent à une « révélation », c'est-à-dire à une irruption du divin dans l'histoire humaine.

En faisant référence à un domaine où la connaissance ne relève pas exclusivement de l'exercice de la raison, les religions proposent une compréhension du monde, de la vie personnelle et collective ainsi que de la mort et ses suites.

Les valeurs incarnées par la religion s'expriment aux niveaux des comportements individuels et collectifs ; ces valeurs sont inscrites dans le quotidien des personnes et des sociétés. En Asie, le culte des ancêtres permet, par la médiation de nombreux rites, de rassembler morts et vivants dans une temporalité et un tissu social communs. La mort n'est pas vécue comme une rupture et la continuité sociale est ainsi assurée.

Il découle de ces « doctrines » un ensemble de règles morales et, généralement, l'établissement d'une hiérarchie à laquelle est attribué le pouvoir de « dire le droit » voire de le faire appliquer. Certaines religions se référant à des écrits « sacrés » en particulier les religions juive, chrétienne, islamique) confèrent aussi à leurs hiérarchies respectives le pouvoir d'interprétation du ou des textes. Leur impact sur les personnes déborde souvent leurs propres affidés accroissant leur influence culturelle et sociale, voire politique. De ce fait, les religions, jouent un rôle qu'il convient de prendre en compte dans les études de projets et programmes de développement.

Le christianisme s'est développé historiquement à travers les cultures grecque et romaine mais sa vision universaliste du salut offert à tous les hommes l'a portée au-delà des frontières de ces cultures. Sa présence sur tous les continents et sa rencontre, parfois violente, avec d'autres cultures l'a aidé à élaborer une approche doctrinale du développement que l'on trouve principalement dans les lettres encycliques des Papes adressées « *aux fidèles de l'univers tout entier ainsi qu'à tous les hommes de bonne volonté* » (*Pacem in terris, 1963*). Ces textes ont requis la collaboration de théologiens et de spécialistes des différentes disciplines en sciences humaines européens, de tous les continents. La question de la pauvreté et du partage équitable des biens est présente dès l'origine dans l'héritage hébraïque recueilli par le christianisme, de même que la dignité de toute personne reconnue solennellement par un tribunal ecclésiastique en 1550 à l'issue de la célèbre « controverse de Valladolid ». En 1891 Leon XIII adresse aux catholiques l'encyclique « *Rerum novarum* » pour les exhorter à améliorer le sort des ouvriers et mettre en garde contre un développement industriel qui menacerait la dignité humaine.

Les premières références au problème du développement apparaissent dans les dernières allocutions du pape Pie XII qui demande aux pays les plus riches de consentir une aide « indispensable » en faveur des pays qui manquent cruellement de moyens. Jean XXIII, qui avait été nonce en plusieurs pays, publie en 1961 « Mater et Magistra » puis en 1963 « Pacem in terris » dans laquelle il affirme que « *l'aide apportée à ces peuples ne peut s'accompagner d'aucun empiétement sur leur indépendance. Ils doivent d'ailleurs se sentir les principaux artisans et les premiers responsables de leur progrès économique et social.* » Ces textes insistent aussi sur l'obligation pour les Etats de respecter les droits de l'homme, en particulier la liberté d'exercer sa religion.

Paul VI, premier pape à se rendre à New-York pour s'adresser, en 1965, à l'Assemblée générale des Nations-Unies, s'était intéressé depuis longtemps aux questions de développement et aux travaux de P-J Lebrat ; il sollicite celui-ci pour la rédaction de l'encyclique « *Populorum progressio* » publiée en 1967, peu après le Concile Vatican II : « *Le développement des peuples, tout particulièrement de ceux qui s'efforcent d'échapper à la faim, à la misère, aux maladies endémiques, à l'ignorance ; qui cherchent une participation plus large aux fruits de la civilisation, une mise en valeur plus active de leurs qualités humaines ; qui s'orientent avec décision vers leur plein épanouissement, est considéré avec attention par l'Eglise.* » L'Eglise ne voit pas le développement comme une simple question économique mais comme la responsabilité de chaque personne envers elle-même et envers le monde : « *Le développement ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tous les hommes (...) nous n'acceptons pas de séparer l'économique de l'humain, le développement des civilisations où il s'inscrit.* » *Populorum progressio* N°14.

Elle n'ignore pas les dangers déstabilisateurs de l'intrusion d'initiatives purement financières ou techniques dans les sociétés plus éloignées de la modernité, et recommande des efforts d'écoute et de compréhension : « *Les sociétés technologiquement avancées ne doivent pas confondre leur propre développement technologique avec une soi-disant supériorité culturelle, mais elles doivent redécouvrir en elles-mêmes les vertus, parfois oubliées, qui les ont fait progresser tout au long de leur histoire. Les sociétés en voie de développement doivent rester fidèles à tout ce qui est authentiquement humain dans leurs traditions, en évitant d'y superposer automatiquement les mécanismes de la civilisation technologique mondiale. De multiples et singulières convergences éthiques se trouvent dans toutes les cultures* » (*Benoît XVI, Caritas in veritate* 2009).

Après avoir critiqué le système communiste-marxiste, l'Eglise catholique par Jean-Paul II, dans les années quatre-vingt, dénonce l'incapacité du système économique dominant la « mondialisation » à soutenir des trajectoires de développement qui n'aggravent pas les inégalités. C'est dans l'encyclique « *Centesimus annus* » que le pape polonais, en 1991, affirme la destination universelle des biens et ressources de la planète, conjonction heureuse puisqu'en 1990, la Banque Mondiale avait choisi « la pauvreté » comme thème de son « Rapport annuel sur le développement dans le monde ».

Soulignant que « *le principe de la subordination de la propriété privée à la destination universelle des biens et, par conséquent le droit universel à leur usage, est une règle d'or du comportement social et le premier principe de tout l'ordre éthico-social* » (n°93), le pape François, latino-américain et jésuite, dans l'encyclique « *Laudato'si* » publiée en 2015 reprend vigoureusement à son compte l'enseignement de ses prédécesseurs.

Très engagé dans les débats internationaux de l'année 2015, il « *adresse une invitation urgente à un nouveau dialogue sur la façon dont nous construisons l'avenir de la planète.* » (n°14) Il alerte sur les dangers écologiques des crises économiques et sociales, tout en estimant que « *l'humanité possède encore la capacité de collaborer pour construire notre maison commune.* » (n°13). En termes vigoureux il dénonce : « *les attitudes qui obstruent les chemins de solutions, même parmi les croyants, vont de la négation du problème jusqu'à l'indifférence, la résignation facile, ou la confiance aveugle dans les solutions techniques. Il nous faut une nouvelle solidarité universelle.* » Il invite à chercher d'autres façons de comprendre l'économie et le progrès : « *je voudrais avancer quelques grandes lignes de dialogue et d'action qui concernent aussi bien chacun de nous que la politique internationale (n°15)* » .

François, dénonce la « *mondialisation de l'indifférence* » face aux inégalités subies par la majeure partie de la population mondiale et estime qu'un consensus mondial est indispensable mais n'aura des effets que si les Etats cessent de mettre leurs intérêts nationaux au-dessus du bien commun général. L'Eglise ne prétend pas proposer et encore moins imposer un « modèle » économique ; elle renvoie chacun, chaque institution et chaque pouvoir politique à sa responsabilité dans toute décision qui affecte le bien commun. Les actes doivent exprimer concrètement cette responsabilité.

Les débats sur les tensions entre modernité et religions n'ont épargné aucune de celles-ci. Un colloque rendant compte de la réflexion menée par 60 chercheurs des deux rives de la Méditerranée, à l'initiative du Collège des Bernardins, a donné lieu à une publication intitulée: « *les printemps arabes et le religieux, la sécularisation de l'Islam* » (Jacques Huntzinger collection Perspectives et propositions. 2014). Ces chercheurs constatent que « *le monde arabe accomplit une transition historique dans laquelle les modernisations sociales et culturelles à l'œuvre depuis quelques décennies ont débouché sur des révolutions politiques. Cette sécularisation ne consiste pas en un abandon de l'Islam mais en une redéfinition du rapport traditionnel entre religieux, politique, sociétal et juridique.* »

L'importance du lien entre religion et pouvoir s'est toujours révélée porteuse de conflits au cours des siècles et concerne toutes les religions. L'Islam fait partie de celles qui fondent ce lien sur l'héritage doctrinal mais ce lien est vécu avec des modalités bien différentes selon les époques et les pays. L'Arabie Saoudite ne le conçoit manifestement pas de la même manière que le Sénégal dont la population est à plus de 90 % musulmane. Les interprétations dans les différentes traditions de l'Islam sont très variées et les pratiques restent pour certains très conditionnées par le contexte culturel de la civilisation arabe et encadrées par des règles juridiques qui prennent en compte toute la vie personnelle et sociale des croyants.

Dans les pratiques de l'aide au développement, les résistances aux changements peuvent relever de la religion mais, le plus souvent, il est difficile de les distinguer des codes culturels et de leur usage traditionnel. De plus, dans chaque religion on trouve des « fondamentalistes », qui prétendent détenir à eux seuls « la » vérité. Ils s'efforcent, parfois avec violence, de contrôler les pratiques de chacun à l'aune de leur propre conviction.

Aujourd'hui, comme par le passé, des religions peuvent être instrumentalisées pour « justifier » des conflits violents qui, la plupart du temps, trouvent leurs racines dans des traitements injustes infligés par un pouvoir à certains groupes sociaux, ethniques ou religieux. Les Etats regroupent le plus souvent une pluralité de groupes sociaux dotés d'identités différentes et c'est la responsabilité du pouvoir politique d'assurer les conditions d'un développement le moins conflictuel possible ; le rôle des leaders religieux peut être important et positif, comme on l'a vu dans l'apaisement de la crise en République Centrafricaine ; il peut aussi aviver les tensions.

« *Paix, justice et sauvegarde de la création sont trois thèmes absolument liés, qui ne pourront pas être traités séparément sous peine de tomber de nouveau dans le réductionnisme.* » (Ladato'si n°92)

Certaines religions disposent de moyens d'action, par l'intermédiaire d'Organisations non gouvernementales, pour intervenir dans le champ de l'action humanitaire ou dans l'aide au développement. Alors que beaucoup respectent une totale neutralité telle que définie dans le Droit International Humanitaire des Conventions de Genève, d'autres sont directement orientées vers le prosélytisme religieux profitant de moyens financiers importants pour gagner la confiance des « bénéficiaires ». Il existe de nombreux acteurs aux actions et intérêts divers, n'évoluant pas tous dans le milieu de l'aide au développement mais étant concerné par la dimension religieuse des sociétés.

## II\_ L'ETAT DES LIEUX/une extrême diversité de situations et de jeux d'acteurs

### II.1La pluralité des acteurs

S'interroger sur « le développement à l'épreuve des cultures et des religions » conduit tout naturellement à poser la question des acteurs du développement. Parmi ceux-ci, les premiers concernés sont bien évidemment les acteurs locaux, c'est-à-dire les populations des pays en développement eux-mêmes, appartenant au secteur public, au secteur privé et à la société civile. Les pays en développement présentent une grande diversité de situations, entre pays dits émergents, pays les moins avancés, pays bénéficiant de larges ressources naturelles, grands pays, petits pays, pays enclavés, etc. Les dimensions culturelles et religieuses sont immergées dans les réalités géographiques, historiques, économiques, sociales et politiques et s'y ajoutent pour former des systèmes dont on ne peut réduire la complexité. Toute action en faveur du développement ne peut pas être circonscrite à une dimension exclusivement économique, ou matérielle, mais se doit de prendre en compte tous les « champs », sans exclure les dimensions culturelles et religieuses.

Par ailleurs, s'agissant de développement international on est amené à prendre en considération une grande diversité d'institutions, publiques comme privées extérieures aux pays concernés. Il convient d'emblée de faire une distinction entre le *financement* du développement et l'*aide* au développement. Cette deuxième notion, celle de l'aide, est incluse dans la première, celle du financement. Mais les motivations, de même que les applications et les modes opératoires peuvent être très différentes. La plupart des acteurs institutionnels extérieurs de l'aide au développement, de même que de nombreuses associations de la société civile internationale, ont fondamentalement le même objectif déclaré de contribuer à la réduction de la pauvreté dans le monde, quand la plupart des acteurs privés partenaires extérieurs contribuant au financement du développement ont d'autres objectifs, même s'ils sont parfois intéressés et motivés pour contribuer eux aussi à la réduction de la pauvreté.

Au vu de la très grande diversité des acteurs du développement, nationaux comme étrangers d'un point de vue économique et financier, il n'est pas surprenant que la dimension culturelle et religieuse prenne une connotation différente selon les acteurs, leur nature, leurs motivations, leurs objectifs, leurs modes opératoires. Ainsi, un grand groupe industriel ou minier fera en général peu de cas de cette dimension, sauf dans des situations bien précises dans lesquelles cette même dimension peut mettre en cause le bon fonctionnement ou les résultats attendus par l'entreprise. On est en droit de penser que la dimension religieuse n'est pas centrale aux activités de Total au Gabon ou en Angola, sauf peut-être quand des manifestations vaudoues peuvent perturber les activités pétrolières au Nigeria... Et pourtant, par simple pragmatisme, ces mêmes entreprises sont souvent amenées à réagir très concrètement au fait religieux qu'elles peuvent rencontrer localement selon les cultures et pratiques dans les pays où elles sont présentes (voir ci-dessous, section b.).

En parallèle, au niveau des coopérations internationales et/ou bilatérales officielles au développement, on peut noter des influences plus ou moins marquées d'ordre religieux, comme indiqué dans la section ci-après. Enfin, s'agissant de la société civile, de nombreuses institutions de type privé à but non lucratif et à orientation plus ou moins ouvertement confessionnelle ne manqueront pas d'intégrer très largement ces dimensions culturelles et religieuses aux fins de faire éventuellement prévaloir les propres valeurs qu'elles portent. Les mennonites et autres dénominations protestantes multiples en Afrique, ne laissent pas de confronter directement les valeurs et croyances traditionnelles dans les régions où elles s'activent.

En résumé donc, il conviendrait sans doute de constituer une véritable typologie des acteurs du développement venant de l'extérieur, chacun avec ses propres spécificités, ses objectifs et ses modes opératoires. Dans quelle mesure ces organisations peuvent-elles, ou doivent-elles prendre en compte formellement ces dimensions culturelles et religieuses ?



## II.2 Le cas des institutions de développement

Il est important de distinguer là encore les spécificités, les motivations et les objectifs des différentes institutions, chacun avec son mandat et chacun répondant à des mandats aux caractéristiques souvent bien différentes. Les institutions internationales de développement du type de la Banque mondiale et/ou des banques régionales de développement (BID, BAfD, BERD) se déclarent, de par leurs propres statuts, « apolitiques » et « aconfessionnelles », faisant néanmoins référence aux religions des pays occidentaux et en transposant la manière dont elles s'insèrent dans les systèmes socio-politiques de ces pays . Est-ce pour autant qu'elles doivent ignorer les dimensions politiques et/ou confessionnelles des sociétés et des autres acteurs avec lesquels elles sont appelées à collaborer ? A l'évidence, non. Et malgré tout on est bien obligé de constater historiquement la négligence et l'ignorance dont ont fait preuve ces institutions dans ce registre au cours du temps. Dans l'exercice de diagnostic, dans la formulation des stratégies, dans la conception des programmes et des projets, les modes opératoires de ces institutions font très largement l'impasse sur des dimensions qui pourtant ont une pertinence évidente sur les perspectives de développement. Ce n'est pas ce que l'on trouve dans les manuels opérationnels de la Banque mondiale...

Cet état de fait attire l'attention sur le caractère éminemment incomplet d'institutions qui se présentent comme acteurs du développement humain, prétendent s'occuper du développement de l'homme au sens le plus large (voir par exemple l'indice de développement humain préconisé par les Nations Unies), notamment s'agissant de réduction de la pauvreté, de défense de la dignité humaine, des conditions essentielles de la vie humaine, etc. Notons dans de nombreux cas, qu'il y a de la distance entre le discours et la pratique. Ainsi la Banque mondiale a publié il y a longtemps un livre dont le titre « Listening to People » laisse à entendre que la Banque est en effet à l'affût et à l'écoute de réalités de la vie humaine dans les pays où elle intervient qui dépassent le cadre strict de la croissance économique. Et pourtant on retrouve peu de ces préoccupations dans la réalité opérationnelle de l'institution. De même, on a pu promouvoir des initiatives pour aborder le thème de la religion dans le développement (e.g. initiative de Jim Wolfensohn sur le thème Faith and Development, dans une unité gérée par Katherine Marshall), mais cette initiative a été depuis avortée et n'a pas mené à grand-chose de concret au sein de l'institution.

De plus, on est amené à observer que des institutions d'obédience géographique, et à connotation plus ou moins géopolitique peuvent avoir des mandats, des comportements, des modalités opératoires et des marges de manœuvre bien différents. Une agence de coopération bilatérale, répondant à des objectifs et des critères de type national et gouvernemental, peut exercer des moyens (conditionnalités ?) d'ordre politique (par exemple pour la promotion de procédures démocratiques) ayant un impact direct sur les croyances religieuses et/ou sur les composantes culturelles d'une société locale en Afrique, qu'une institution européenne, et a fortiori une institution multilatérale (type Banque mondiale) ne peut pas exercer. Ainsi, une agence telle que USAID sera sans doute plus à même d'intégrer des dimensions religieuses sous la pression d'ONGs américaines confessionnelles dans des domaines éminemment sociaux, culturels et religieux, par exemple dans le domaine du contrôle des naissances ou des programmes de planning familial, que ce ne sera le cas en France au Ministère des Affaires Etrangères ou à l'AFD, héritières de la conception française de la laïcité. De manière plus générale, USAID, l'agence officielle d'aide au développement des Etats-Unis, est certainement beaucoup plus perméable aux accents de différentes dénominations religieuses. Ceci n'est après tout que le reflet d'une société américaine traditionnellement et historiquement marquée par le fait religieux (« in God we Trust »). De même n'est-il pas surprenant de noter l'accent fortement religieux imposé par les sources de financement des pays arabes (on prête ou on vient en aide aux pays « amis » musulmans en priorité). A cet égard, d'autres institutions, en particulier privées, ont une orientation fondamentalement confessionnelle de leurs activités dans le domaine du développement.

Des ONGs internationales de nature profondément religieuse (Caritas, fonds arabes, missions protestantes), sont finalement dans bien des cas plus préoccupées et motivées par leurs ambitions prosélytiques que par des objectifs de développement. Le développement devient alors un sous-produit, ou un prétexte pour atteindre d'autres objectifs.

Le réalisme oblige naturellement à se poser la question de savoir quelle est la marge de manœuvre de chacune des institutions/acteurs concernés pour introduire et intégrer de manière beaucoup plus directe les dimensions culturelles et religieuses. Il est évident qu'on ne pourra pas changer les statuts de la Banque mondiale pour l'inciter à être plus ouverte à ces dimensions. Pourtant il n'est pas à exclure que l'on puisse exiger de sa part la démonstration qu'elle a suffisamment pris en compte ces dimensions dans ses exercices d'analyse et de formulation de ses politiques, de ses stratégies et de ses programmes et projets. Mais que peut-on attendre de la Banque mondiale, est-on en droit et en mesure de l'exiger de la part de l'Union Européenne et/ou de l'AFD ?

Que dire des acteurs apolitique et areligieux ? Comment répondre à la dimension religieuse inhérente aux humains et cultures locales ?

A ce titre, il semble qu'il serait utile d'adresser quelques questions fondamentales, parmi lesquelles :

- Quelles sont les spécificités/contraintes de chacune des institutions et des acteurs concernés, privés comme publics, nationaux comme étrangers, en matière de culture et de religion ?
- Quelles incitations pourraient être envisagées pour l'inclusion de ces dimensions culturelles et religieuses dans les comportements et dans les actions (stratégies et programmes) des différents acteurs ?
- Quels domaines clés d'incidence religieuse/confessionnelle sur les thématiques de développement ?
- Comment promouvoir un langage commun entre les parties ?

Ces ambiguïtés quant à la prise en compte complète des réalités des acteurs locaux du développement se traduisent dans la méthodologie des banques de développement, avec un fort impact sur l'efficacité des programmes.

En effet, ces méthodologies visent d'abord à la transmission du « savoir » des banques.

L'identification des projets consiste à repérer les « problèmes » selon la grille d'analyse et les outils et mesures des bailleurs, lequel propose des « solutions » dont il fait étudier la faisabilité selon un cahier des charges qu'il établit, par des cabinets d'expertises qui sont de bons connaisseurs des méthodologies des bailleurs. Cette étude de faisabilité peut aller jusqu'à sélectionner le futur maître d'ouvrage du projet avec qui le projet sera d'ailleurs négocié pour qu'il se « l'approprie ». Enfin pour assurer l'exécution des projets en conformité aux textes acceptés par les conseils d'administration des banques, les documents de financement sont assortis de « conditionnalités » doublées de sanctions financières en cas de non-respect.

Ces dispositifs sont inspirés par la conviction réelle de la pertinence des mesures proposées.

Le défaut vient de l'inégalité d'une telle élaboration où le partenaire local a le choix de refuser ou d'amender à la marge.

Ainsi on ne part que rarement des initiatives des sociétés locales, alors que celles-ci porteraient nécessairement la marque de leurs propres dimensions culturelles voire religieuses. La « disparition » des faits sociaux et religieux vient du problème plus général de la non prise en compte méthodologique de toutes les dimensions et complexités des sociétés locales, ce qui peut aboutir à des projets qui sont des « corps étrangers ». Comme la plupart des projets sont acceptés quand même en raison de l'attractivité de leurs financements, ils peuvent aboutir à des formes de rejet partiel ou total.

Ceux-ci sont provoqués soit par les acteurs eux-mêmes, soit par les acteurs qui ont été « oubliés » en particulier les autorités traditionnelles, chefferies, anciennes autorités religieuses...

Il faut noter que les projets à financement interne, telles que les banques nationales ou régionales de développement, peuvent bénéficier d'une moindre distance aux cultures locales, ou d'une meilleure perméabilité aux réalités locales. Mais ces effets sont limités par l'adoption par ces institutions des méthodologies « standard », ils peuvent aussi comporter des détournements par le jeu des rapports de force locaux. Il y a donc une vraie difficulté à élaborer des « contrats » équilibrés entre toutes les parties prenantes prenant en compte les sociétés dans toute leur complexité. Et à ce jeu les dimensions spirituelles sont les premières à être négligées par les financeurs.

### II 3 Les faits culturels et religieux, une réalité concrète pour les entreprises, acteurs du développement

L'entreprise est confrontée au fait religieux comme l'ensemble des acteurs de la vie sociale. Il ne lui est pas toujours facile de réagir, mais la réflexion progresse et des solutions existent.

L'entreprise est confrontée au fait religieux dans la vie quotidienne. L'organisation du travail et les fêtes religieuses, les signes extérieurs - vêtements, objets matérialisant l'appartenance à une religion-, le mode de vie, y compris en milieu professionnel - les impératifs du ramadan sont-ils compatibles avec les règles de sécurité ?- la nourriture - avec la question des cantines-, sont autant de questions posées aux décideurs dans les entreprises, auxquels il est demandé de se prononcer sur des normes et d'arbitrer entre des contraintes.

Les religions marquent une présence plus visible dans la vie des sociétés et dans les relations internationales, avec un impact sur les entreprises. Il y a des Etats où la religion peut être officielle, voire unique et exclusive. L'entreprise étrangère n'a pas d'autre choix que de respecter les codes locaux. La construction de lieux de prière dans l'enceinte d'équipements publics ne peut pas être remise en cause au titre de la laïcité. Des salles de prière sont réclamées par le personnel, des subventions sont demandées aux entreprises pour des fêtes religieuses. L'entreprise doit se comporter en citoyenne dans les pays où elle est implantée. Si elle estime que ses principes d'éthique et d'action sont entravés localement, elle doit choisir de partir.

En Afrique, où le syncrétisme religieux est courant (animisme, vaudou, christianisme, islam), la présence de représentants des religions locales ou importées est considérée comme normale lors de l'inauguration d'équipements ou le lancement de plates-formes ou de navires.

Les grandes religions monothéistes sont présentes dans la vie internationale, parfois instrumentalisées par des conflits motivés par la lutte pour le pouvoir, mais aussi pour des motifs plus généreux lors des grands débats de société, telle l'encyclique du Pape François sur les questions environnementales. Les entreprises ne peuvent rester indifférentes. L'Eglise catholique a même développé sa réflexion sur ces questions à travers le compendium sur la doctrine sociale de l'Eglise.

La société civile témoigne aussi de son existence par des ONG, caritatives et de plaidoyer, en affirmant ses positions parfois inspirées de motivations religieuses. Le Croissant Rouge ou Caritas portent secours aux victimes, aux populations nécessiteuses ou souffrant de conflits. Mais ces ONG peuvent aussi faire pression sur les entreprises pour qu'elles corrigent certaines de leurs pratiques ou se conforment à de nouvelles normes. Ainsi, dans le domaine de la transparence financière, un groupe d'ONG dont certaines d'obédience chrétienne, se sont rassemblées au sein de la coalition "Publish What You Pay" pour demander aux entreprises minières et pétrolières de publier les versements qu'elles effectuent auprès des gouvernements.

Les entreprises sont-elles équipées pour répondre à ce phénomène ? Il faut sans doute distinguer selon le périmètre d'activité des entreprises. Celles qui évoluent sur leur territoire national sont sans doute moins exposées, sauf en cas de développement significatif d'une religion dont les caractéristiques ont une influence sur la vie de l'entreprise, ce qui peut être le cas de l'islam dans certains pays européens aujourd'hui.

Mais la tradition et la culture locales créent des différences d'approches qui se retrouvent au niveau des entreprises. L'Angleterre ou le souverain est chef de l'Eglise, l'Allemagne qui vit sous un régime concordataire, la France de la loi de 1905 ne réagissent pas de la même manière, et les entreprises s'adaptent à ces environnements différents.

Plus difficile est la situation des entreprises internationales, véhicules de la globalisation économique confrontées aux particularismes nationaux. La question est examinée à un niveau universel depuis les objectifs du millénaire définis par l'ONU en 2000. Le phénomène religieux n'est pas pris en compte, mais les concepts de droits de l'homme et d'éthique ont des intersections importantes avec certains principes religieux. Le religieux et le développement se rejoignent à cet endroit précis, car il n'est pas concevable d'envisager le développement sans les entreprises.

L'entreprise ne peut donc pas échapper à une réflexion sur les questions religieuses, la pression interne des salariés et extérieure de la société civile ne lui permet plus de rester à l'écart de la question. Mais elle est capable de réfléchir, en prenant en compte les différentes contraintes tout en ne prenant pas parti - comme en matière politique - et en demandant à l'Etat dont c'est la prérogative, de définir un cadre légal et réglementaire clair et applicable.

On peut conclure, au vu de cette grande diversité de situations la première et principale constatation : la dimension religieuse et spirituelle a été largement absente de la doxa du développement et de l'aide au développement tandis que les entreprises, ont davantage fait face à la présence du fait religieux dans la vie des sociétés dans lesquelles elles sont implantées.

Le principal facteur d'explication tient à la nature de la relation entre les acteurs du développement et la société objet dudit développement et à leur plus ou moins grande extranéité. L'attitude vis à vis des faits culturels et religieux peut aller de l'ignorance au prosélytisme, en passant par des degrés variables de compréhension et d'attention pragmatique. Il y a une géopolitique et une sociopolitique de la prise en compte des faits religieux.

### III/ PROPOSITIONS

Une évolution profonde de la manière d'appréhender le développement international ainsi qu'une adaptation des méthodes s'imposent.

Le développement étant considéré comme une relation, la mise en place d'espaces de réflexion concerne autant les bailleurs, que les entreprises ou les sociétés locales.

La toute première tâche est d'éclaircir les constituants de notre culture car elle participe aux relations entre les personnes et est un patrimoine transmissible aux générations mais également, évolue en interaction avec un groupe social. C'est également un moyen, comme le souhaitait Lebreton, « de contraindre à la réflexion les pays dominants ».

**1/ Engager systématiquement une réflexion sur les différents prismes culturels ; s'appuyer pour cela sur les sciences de l'homme** (histoire, sociologie, anthropologie, religion..) notamment dans la formation des acteurs.

- Étudier la notion euro-centrée de laïcité et par conséquent, son acception de la religion. Intégrer la notion d'historicité pour situer une culture/ une société dans sa trajectoire.
- Faire connaître le rôle et les compétences des médiateurs. Pour favoriser la neutralité et le recul face aux différences culturelles, engager une réflexion sur nos propres repères culturels, aux valeurs véhiculées par l'occident et aux différentes perceptions de nos actions.
- Travailler sur l'action des hommes de paix (Ghandi, Mandela) et en tirer une réflexion sur les potentiels d'instrumentalisation de la religion tout autant que sur sa force de mobilisation.

Dans la formation des acteurs, il faut réfléchir à leurs repères culturels mais également aux perceptions que peuvent avoir les bénéficiaires des programmes ou partenaires, cette perception sera toujours antérieures aux agents du développement c'est pourquoi il faut étudier l'historicité de l'aide au développement, savoir la situer dans son évolution. Celle-ci n'est pas « évidente » et il faut la questionner avant même l'entrée en relation, afin de pouvoir parler de la culture de chacun des acteurs, de bien clarifier les objectifs réels de chacun, les mobiles et les appréhensions éventuelles. Cette réflexion doit toucher les décideurs tout autant que les opérationnels, tous sont appelés à se rencontrer comme partenaires. Tous doivent réfléchir à ce que véhicule, en sus de leur action, l'organisation à laquelle ils appartiennent. Même la Banque Mondiale n'est pas perçue comme une organisation neutre du fait de son histoire et des critiques de l'ajustement structurel. Plus encore, le potentiel d'instrumentalisation ne justifie pas l'exclusion de la pensée. Au contraire, une réflexion doit être engagée par les acteurs locaux et internationaux sur les risques de l'instrumentalisation. C'est jouer le jeu des extrémismes que d'attribuer à une foi religieuse une stratégie d'ordre politique et l'exclure, par conséquent, de la vie publique et sociale. C'est également nourrir le fondamentalisme que de prendre pour une stratégie de domination, l'énergie impulsée par les principes de droits humains et d'assistance aux démunis apparaissant dans l'aide humanitaire et l'aide au développement.

## 2/ Prendre le temps d'appréhender la complexité

**Entrer en relation et participer aux dynamiques sociétales implique du temps**, ce que n'ont pas les mondes de l'humanitaire et du politique mais que devrait avoir et revendiquer le monde du développement afin de garder son efficience.

A l'image de la « patiente enquête » entreprise par Joseph-Louis Lebrat, l'observation et l'étude du terrain fonde la théorie et doit faire appel aux sciences de l'homme. Cette étude doit prendre en compte que les âmes se nourrissent ; les humains ont des aspirations, des besoins matériels et spirituels. Le concept de développement est bien, ici, l'expression de la vie de l'homme, des hommes. Il faut du temps pour se saisir des éléments de cette vie dynamique et mouvante.

Cette phase d'analyse et d'observation est primordiale, c'est elle qui permettra de prendre en compte les logiques d'acteurs dans un territoire donné. Effectuer une cartographie des acteurs locaux permettrait d'accompagner les chargés de programme dans leur travail d'identification des collaborations pertinentes et surtout, cette cartographie pourrait permettre de diminuer les risques d'instrumentalisation religieuse comme la préférence d'une communauté au détriment d'une autre. Ces études doivent également distinguer les différentes modalités par lesquelles s'exerce l'influence de la religion : les préceptes à caractère économique (comme l'interdit du prêt), les pratiques affectant la vie sociale (le jeûne) ou la consommation.

En plus de cette notion de temps, primordiale à une action concertée et pérenne, les acteurs du développement doivent autant que possible, **se plonger dans la réalité sociale locale**. Par les employés locaux ou les rencontres spontanées, il est nécessaire de s'immerger dans la culture locale et de dénouer, avec le temps, ce qui relève de la dimension matérielle et spirituelle dans la vie des bénéficiaires. Les valeurs religieuses sont enracinées dans le quotidien des gens et des sociétés. Ces moments d'échange permettent de réduire les appréhensions culturelles des deux côtés et d'identifier les points culturels partagés. En effet, le développement doit être considéré comme une rencontre entre deux cultures dont chacune peut se représenter par l'image de l'iceberg (en surface et immergées).

Il faut du temps pour se rencontrer, une connaissance de soi et une volonté d'ouverture à autrui par le dialogue. Se connaître peut sembler anodin mais est pourtant central. C'est cette démarche qui est encouragée ici, nous devons avant tout **réfléchir à nos propres repères culturels** avant d'entrer en relation.

### 3/ Mettre en place une culture du dialogue

Il est également nécessaire de **prendre le point de vue du bénéficiaire pour comprendre dans quel cadre culturel s'inscrit l'action**. Les sciences sociales sont un outil de compréhension de la culture locale au sein de laquelle s'inscrivent les actions de développement, c'est à dire des actions visant à modifier un segment social. Pour reprendre l'image de la culture et de l'iceberg, quand on entre en contact avec autrui, il faut être conscient de la partie invisible de l'iceberg.

La place centrale de la notion de liberté dans le développement a été rappelée précédemment. Nos appréhensions culturelles ne doivent pas nous empêcher de saisir ce qui est, c'est à dire la réalité d'une société donnée. Rien ne doit être considéré comme désuet, ni une manière de pensée, ni une technique.

C'est pourquoi, **le dialogue entre partenaires est essentiel. Cette culture du dialogue doit permettre à chacun de réaliser qu'il existe des freins internes et externes à la compréhension mutuelle**. Les identifier par une analyse appropriée puis créer des espaces de parole permet de poser les pierres du respect mutuel et d'un travail commun au profit de la population locale. Ce dialogue doit être mis en place après une phase d'analyse des besoins immatériels mais également après une analyse des rapports de forces internes ; les méthodes de gestion des programmes sensibles aux conflits permettent de rendre plus transparents les jeux des acteurs.

Établir des groupes de réflexion interreligieux peut permettre cette plus grande compréhension de l'environnement local, c'est aussi un levier de mobilisation important qui peut également participer à renforcer la crédibilité des organisations présentes -si le temps de l'analyse a été pris.

Ce dialogue doit permettre **d'identifier une base culturelle commune** respectant les valeurs véhiculées par les organisations de coopération et développement internationales. C'est pourquoi il est fondamental que les organisations de coopération et développement internationales fassent ce travail réflexif sur les valeurs qu'elles véhiculent. Il faut clarifier les points de repère culturel de chacun pour pouvoir échanger dessus, une attention particulière doit être portée au vocabulaire. Les mots, particulièrement religieux, ont une signification particulière qu'il faut prendre en compte dans l'interaction. En résultera une dynamique enrichie à l'image de la conception par Remi Brague d'une culture dynamique et évolutive dans sa rencontre avec les autres. C'est par ce mouvement collectif et ces rencontres que la culture va s'enrichir et se développer.

**Toutes les différences ne peuvent pas être surmontées, l'objectif est de les exposer mais non de les résoudre**. Pour aider les chargées de programme, une liste de point culturel doit être créée ; à titre d'illustration, pour des financements issus des démocraties occidentales, la participation locale est un prérequis non négociable.

Les points de référence culturelle communs doivent être identifiés mais également les raisons d'agir. Pour pouvoir travailler ensemble, les organisations doivent avoir une base commune et partager la même approche du développement, adressée à tous quel que soient leurs origines, races ou religion. L'inspiration religieuse provient certes d'une foi, mais ces organisations religieuses doivent défendre les valeurs d'humanité, communes à toutes les religions<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> La sourate 5 :32 du coran stipule que « *Quiconque tuerait une personne, c'est comme s'il avait tué tous les gens ensemble* » ; dans l'enseignement des rabbins, la Misna un parallèle peut être fait avec ce commentaire suite au crime commis par Caïn, « *C'est pourquoi l'Homme a été simplement créé pour montrer que quiconque tue quelqu'un en sera tenu pour responsable comme s'il avait tué tout le genre humain ; mais quiconque a conservé quelqu'un, c'est comme s'il avait conservé tout le genre humain* ». L'existence de ces écrits dans les textes de base ne dit rien de leur interprétation par des tiers.

C'est donc à l'intérieur d'une réalité sociale complexe que les institutions d'aide au développement, bilatérales ou multilatérales, interviennent. Gandhi disait : « *Ce que vous faites pour moi, mais sans moi, vous le faites contre moi* ». Cette simple phrase constitue un véritable code de conduite auquel tout intervenant dans le domaine du développement devrait se conformer.

#### **4/ Vers une co-construction des actions de développement, à l'image des évolutions culturelles récentes.**

Ainsi, un processus de « co-construction » des projets et programmes pourrait être organisé comme suit ;

- Cela part d'une analyse sociologique, linguistique et ethnologique des réalités locales afin de partir des besoins ressentis, exprimés dans les langues et systèmes de pensée des sociétés locales, de ne pas les simplifier à l'extrême dans leur traduction par les opérateurs de développement, ou d'oublier la nécessaire contextualisation sociale, religieuse, éthique.

- Après l'identification, la constitution d'une équipe projet mixte, et non pas uniquement composée de représentants des institutions de développement, maintiendrait en permanence le regard local, faciliterait la recherche de solutions comparatives. A noter qu'à l'ère de la numérisation, le savoir n'est plus l'apanage des spécialistes « sachants » mais doit être partagé.

- Ensuite la négociation ne doit pas viser à une « appropriation » mais à la recherche d'un esprit contractuel pour déterminer les termes et non les conditions de contrats passés sans arrière-pensée, portés par une réelle adhésion. Ce qui n'exclut pas que chacun, établisse clairement ce qu'il n'accepte pas et puisse établir sa « négative list ».

- Enfin l'accompagnement sociologique tout au long de la mise en œuvre des projets, le recours constant aux sciences humaines pour décrypter les changements serait nécessaire.

La notion de contrat est centrale et permettrait de rééquilibrer les visions et attentes de chacun ; elle permettrait d'éviter les discours feutrés pour se concentrer sur l'objectif à attendre ensemble, si cela est convenu comme étant possible et souhaitable.

Cette notion de contrat ne doit pas faire oublier que des croyances religieuses multiples peuvent compliquer les échanges culturels : l'hétérogénéité culturelle accroissant les coûts de coordination. En effet, des personnes ne partageant pas les mêmes règles et valeurs auront plus de mal à anticiper leurs actions mutuelles que des individus ayant un code commun, c'est pourquoi le temps pour le dialogue est si nécessaire ainsi que l'identification d'une base culturelle partagée. Pour établir un contrat, les actions doivent pouvoir être anticipées et les bons interlocuteurs identifiés.

Ainsi, dans ce travail de compréhension de l'environnement local, il est pertinent d'identifier les « passeurs », également appelé « **entrepreneur idéologique**<sup>2</sup> » par Jérôme Hergueux<sup>3</sup>, ou celui qui, « rend compatibles les faits nouveaux avec l'idéologie normale, ou qui rompt avec cette idéologie pour proposer un système de croyance plus cohérent avec les faits ». Ces entrepreneurs sociaux et idéologiques portant un discours d'accompagnement des faits et non de refus et d'exclusion des changements sociaux, sont en prise avec le réel et n'instrumentalisent pas le « monde des idées » à leur profit. C'est à dire qu'ils sont capables d'apporter des éléments d'appréciation d'une culture et d'une religion dans une vision dynamique, en mouvement.

---

<sup>2</sup> Rechercher les qualités de l'entrepreneur, c'est à dire de celui qui sera prêt à innover, à sortir des sentiers battus au nom de la création de richesses et de valeurs (humaines et pas seulement économiques). Ces personnes se distinguent des prédateurs d'Etat qui, cherchant à justifier leurs rentes en instrumentalisant la religion, sont un obstacle au développement.

<sup>3</sup> Hergueux Jérôme, *religion et développement économique*, Strasbourg, mémoire de 4<sup>ème</sup> année, 2007, sous la direction de Laurent Weill

L'entrepreneur idéologique ou « passeur », est également cet individu capable de faire le lien et d'effectuer un travail de coordination des points culturels marquant chaque groupe social. Face aux obstacles, ces individus n'ont pas une attitude d'évitement mais de conciliation. Un individu capable de prendre en compte les points communs et les différences, mettre des mots dessus et proposer les bases d'un contrat équitable et réaliste, compte tenu de la situation des partis, de leurs objectifs et du contexte.

Les qualités du médiateur et de l'homme de paix doivent être reconnues comme participant au développement. Ces qualités humaines sont aussi importantes que les compétences techniques. La capacité de dialogue est centrale lorsque l'on souhaite mettre en place des programmes de développement.

Ce dialogue doit également être accompli **entre les organisations religieuses** d'un même pays, à l'image de l'homme de paix que nous venons de décrire. L'entente sociale des organisations religieuses est primordiale pour la paix et le développement ; leur instrumentalisation est un frein aux développements spirituel et matériel des sociétés. Des organisations religieuses se connaissant, dialoguant et agissant pour/dans l'ensemble de la société civile sont un puissant réseau et un levier extraordinaire pour accompagner le changement des sociétés. Des communautés religieuses en interaction continue seraient plus difficiles à instrumentaliser. C'est leur capacité de produire de la paix qui serait ainsi mise en valeur.

Nous devons aussi apprendre **de ceux qui lient pouvoir temporel et spirituel**. Ghandi a pensé le développement de son pays en l'articulant avec le développement des individus, « *soyez le changement que vous voulez voir dans le monde* ». Le changement des structures externes (collective) et internes (individuelle) sont complémentaires et doivent aller ensemble, d'après cette conception de l'existence portée par Ghandi. Il faut, pour lui, accompagner la transformation sociale en répondant aux questions de l'existence humaine. Ce besoin est réel mais interroge la capacité du monde du développement international d'y répondre.

En effet, il est complexe d'être un partenaire extérieur voulant agir à l'intérieur sans dialogue préalable car, développer, c'est se projeter dans l'avenir, c'est donc aux peuples locaux de décider de la forme qu'ils veulent donner à leur vie, c'est à dire à leurs structures externes et internes. Il est aujourd'hui demandé, dans beaucoup de pays, aux acteurs du développement international de reconstruire une base sociale détruite par des années de crises ou conflits. Les acteurs du développement international ne peuvent pallier les déficits de vision politique et sociale nationale ou locale.

Plus encore, l'aide conditionnelle donne au développement la forme d'une reconstruction sociétale sous condition, des conditions le plus souvent extérieures. Il y a un réel risque à ne pas prendre le temps de l'analyse et du dialogue, un risque de perte de sens de ce qu'est le développement international.

**Au-delà de ces éléments de méthode, il s'agit plus profondément de considérer le développement** dans son aspect dynamique de mise en mouvement de tout un corps social sur un territoire donné, dans un contexte régional voire international donné. Cette prise en compte de la complexité devrait conduire à ne pas choisir des objectifs par trop sélectifs : les « plus pauvres » ou les « classes moyennes », ou les opérateurs privés ou encore publics.

Cette nouvelle méthode viserait à ne pas rejeter les formes d'économie populaire (technologies, modes de gouvernance, encadrement juridique notamment des formes de propriété, de relations commerciales..) et à s'appuyer sur des individus porteurs de changement réel dans leurs communautés par des actions à la fois de volontariat et collectifs. Dans cet esprit tirer parti des phénomènes de diaspora serait bienvenu car ce sont des mécanismes de passage.



En un mot, il s'agit de donner le premier rôle au «capital immatériel» des sociétés (spirituel, éthique, les savoirs être et savoirs faire...), de faire croître le capital humain dans sa complexité, et de bien articuler pour toute collectivité engagée dans son propre développement les relations humaines internes, les facteurs d'organisation et l'environnement externe. Ceci est vrai pour les entreprises, les collectivités locales, les collectivités professionnelles...

Cette approche permettrait de partir des sociétés réelles notamment dans leurs dimensions que les institutions de développement appellent «informelles». Il s'agirait de les faire, par des mécanismes d'apprentissage et d'acquisition de compétences, de les faire croître d'abord, et de faire naître la nécessité d'acquisitions conceptuelles externes quand le besoin s'en fait sentir.

L'approche par territoire est intéressante et comble les effets négatifs de l'approche par objectif. Elle permet la prise en compte de toutes les dimensions dans un territoire (santé, éducation, éco..). En tant que mouvement d'un corps social sur un territoire, le développement permet alors de prendre en compte tous les acteurs de ce **territoire** et toutes les dynamiques en cours. Cette approche inclusive aborde l'ensemble du corps social sans catégoriser des franges de population (« les pauvres, les femmes ») qui, de toutes façon, vivent ensemble sur le territoire donné. En excluant des groupes, on ne répond pas à certaines préoccupations, comme celles des entreprises, dont les préoccupations porteraient à priori plus que la catégorie classe moyenne que la catégorie des pauvres.

### **II.5 Tirer tout le parti de la révolution numérique**

L'évolution du monde de l'aide internationale est d'autant plus nécessaire que l'avènement des nouvelles technologies de l'information, particulièrement Internet, change nos modes de relations sociales. Nous sommes désormais dans un monde connecté, fonctionnant en réseau et de manière collaborative, le plus souvent par projet. Les habitudes de travail changent devant l'évolution constante des possibles technologiques. La levée de fonds peut aujourd'hui s'effectuer par internet, la création d'espace de réflexion et d'échange virtuels est de plus en plus systématisée dans le monde professionnel. Ces outils de communication permettent une action collective et concertée ; la co-construction devient progressivement la norme. Les grandes institutions de l'aide au développement doivent prendre en compte ces évolutions des sociétés. Il est en effet remarquable d'observer que les jeunes d'Afrique ont pris sans retard le train de la numérisation, qu'elles sont même en position d'innovation (« reverse innovation ») à la fois sociétale et technique. Cette situation totalement nouvelle porte peut être en germe un bouleversement des relations sociales intra africaines et internationales.

## **CONCLUSION**

1. Le débat sur la grande question du développement et de « l'aide » au développement s'inscrit aujourd'hui dans un contexte très largement différent de celui prévalant au début de la formalisation de ce processus, à savoir le lendemain de la deuxième guerre mondiale. Les paradigmes, tant du développement que de l'aide au développement ont changé. La notion même d'aide est aujourd'hui largement remise en question, tant elle cache des réalités différentes, pas toujours d'une grande noblesse. Appelons un chat un chat, beaucoup de ce que l'on présente comme « aide » n'a pas grand-chose à voir avec une soi-disant solidarité, et les justifications pour le transfert de ressources officielles pour le développement relèvent plus de l'intérêt personnel, politique, économique, commercial, sécuritaire ou autre, intérêt bien compris de la part des pays contributeurs. De même de la part de bien des représentants du secteur privé. Sans oublier bon nombre de représentants des organisations de la société civile, pas toutes exemptes d'arrière-pensées politiques et/ou idéologiques. Dans ce contexte, ce qui pouvait apparaître à une époque comme une certaine concordance entre aide et valeurs culturelles et religieuses, est de nos jours empreint de scepticisme, pour ne pas dire de véritable suspicion.

2. Il faut donc créer ou renforcer des relations de confiance. Des pratiques contractuelles authentiques pourraient y concourir. La première pierre de toute action de développement devrait être le temps de la connaissance réciproque des acteurs impliqués. Les dits acteurs ont d'abord une nature sociale et représentent leurs sociétés d'appartenance : la mise en commun des cultures des uns et des autres doit d'abord s'opérer. La seconde serait la conduite commune de l'analyse logique des projets et programmes afin de bien explorer les finalités réelles, les objectifs, les moyens et les obstacles... et d'être capables d'en évaluer ensemble de manière positivement critique les résultats et les impacts.
  
3. Plus généralement, il faut revenir à la prise en compte de la complexité et de la totalité des sociétés et des acteurs en présence.  
 La mise à l'écart des dimensions culturelles et religieuses dans les politiques de développement a une cause profonde : la conception occidentale de la « rationalité » qui privilégie le champ économique voire financier et à reconstruire le réel selon les seules variables mesurables permettant des raisonnements déductifs et des modélisations. Des champs entiers de la connaissance des sociétés, les dimensions immatérielles et a fortiori d'ordre éthique et religieux sont ainsi sorties de la conception même et des finalités du développement. Ainsi les « réalités têtues » ne réapparaissent elles qu'au stade de l'exécution sous couvert de prise en compte utilitaire et nécessaire des « relations humaines » ou pires sous formes de causes d'échecs ou de contournements.
  
4. Enfin revenir à l'essentiel : le moment ne serait-il pas venu de penser le développement comme cette expression de la vie, exprimé à travers l'exemple d'une graine de baobab, le développement doit être lié à un processus de création.  
**Le développement** intervient lorsque l'état de survie n'est plus et implique une capacité à se projeter dans un autre état -que l'on pourrait appeler l'avenir pour une société.  
**Le processus de développement** (ou « se développer ») implique un héritage ainsi que des transformations ou acquisitions qui sont le fruit d'interactions, dans un temps et un espace donné. Comme cette graine de Baobab -qui est resté un baobab dans un espace donné- et a évolué aux grès des rencontres avec les différents éléments de la nature et de l'homme.  
 Il faut donc qu'il y ait une rencontre. Cette rencontre est au fondement de la notion de développement. **Le développement international** serait alors cette rencontre entre deux cultures débouchant sur une correspondance entre un potentiel de création et un potentiel de transmission.  
**L'objectif de l'aide au développement** serait alors de multiplier le potentiel d'interaction rencontré pendant la durée d'un processus et d'encourager une vision commune : la hausse de la richesse de toutes les nations, chacun selon ses propres créations.  
 Le dialogue et la compréhension de l'autre sont à la base de cette conception du développement, qui est également une conception de la vie individuelle et collective.